

CFF RECYCLING

Société anonyme au capital de 22 607 846,29 €
Siège social : 119, Avenue du Gal Michel Bizot (75012) PARIS
RCS PARIS B 562 126 797

<p>DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMIS A A L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2006</p>
--

En application du Règlement général AMF (Art.241-1 à 242-7) et à l'article 453-3 du Code monétaire et financier, le présent descriptif de programme a pour but de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat par CFF RECYCLING de ses propres actions soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement du 3 juillet 2006.

A. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

- ❖ **Emetteur : CFF RECYCLING**
- ❖ **Titres concernés : actions**
Le titre CFF RECYCLING est coté sur le marché Eurolist, compartiment B d'Euronext Paris
- ❖ **Pourcentage de rachat maximum de capital dont l'autorisation est demandée à l'assemblée générale du 3 juillet 2006 : 10 %** du nombre total des actions composant le capital social, soit, 2.372.779 actions mais compte tenu des 1.187.951 actions déjà détenues (5,01%), le solde pouvant être acquis est de 1.184.828 actions (4,99%)
- ❖ **Prix d'achat unitaire maximum autorisé : 150 €**
- ❖ **Objectifs par ordre de priorité :**
 - L'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
 - L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
 - L'attribution aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou par le biais d'un plan épargne entreprise.
- ❖ **Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale.**

B. BILAN DU PRÉCÉDENT PROGRAMME

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 27 juillet 2005 au 14 juin 2006 :

- Au 27 juillet 2005, CFF RECYCLING détenait 880.463 de ses propres actions. Depuis le début du programme, il a été acquis 307.488 actions.

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (1)	5,01 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois (2)	0
Nombre de titres détenus en portefeuille (1)	1.187.951
Valeur comptable du portefeuille (1)	21 793 566 euros
Valeur de marché du portefeuille (1)	30 886 726 euros

(1) A la date de publication du descriptif du programme

(2) Il s'agit des 24 derniers mois précédant la date de publication du descriptif du programme

	Flux bruts cumulés (1)*		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme**			
	Achats	Ventes/ Transferts***	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	307.488	0	<i>Options d'achat achetées</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Options d'achat vendues</i>	<i>Ventes à terme</i>
Echéance maximale moyenne (2)			néant	néant	néant	néant
Cours moyen de transaction (3)	23,44	0	néant	néant	néant	néant
Prix d'exercice moyen (4)			néant	néant	néant	néant
Montants	7 207 189		néant	néant	néant	néant

(1) La période concernée débute le jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été établi et se termine le jour de la publication du descriptif du programme. Préciser s'il s'agit d'une transaction de bloc ou d'opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité.

(2) Indiquer la durée restant à courir à la date de la publication du descriptif du programme.

(3) Concerne les opérations effectuées au comptant.

(4) Indiquer pour les flux bruts cumulés, le prix d'exercice moyen des options exercées et des opérations à terme échues.

* Les flux cumulés comprennent les opérations d'achat et de vente au comptant ainsi que les opérations optionnelles et à terme exercées ou échues.

** Les positions ouvertes comprennent les achats ou ventes à terme non échus ainsi que les options d'achat non exercées.

*** Préciser la nature de l'opération de transfert (exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créance donnant accès au capital...).

C. REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DETENUS AU JOUR DE LA PUBLICATION DU PRESENT DESCRIPTIF

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 1.187.951 actions représentant 5,01 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Régularisation du cours de bourse : 880.463 actions
- Opérations de croissance externe : 307.488 actions
- Attribution aux salariés : néant
- Annulation : néant

La société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de rachat.

D.

NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

a) Objectifs par ordre de priorité décroissant

- L'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action CFF RECYCLING par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- Leur attribution aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise,

b) Modalités

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2006.
- **Titres concernés** : actions ordinaires.
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 %, soit 2.372.779 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 1.187.951 actions (soit 5,01% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 1.184.828 actions (soit 4,99% du capital).
- **Prix unitaire maximum d'achat** : 150 euros.

c) Durée et calendrier du programme

- 18 mois à compter de l'assemblée générale du 3 juillet 2006, soit jusqu'au 3 janvier 2008.

Ce descriptif a été transmis à l'AMF. Celui-ci est tenu gratuitement à la disposition du public au siège de la société, et est disponible sur les sites internet de l'AMF : www.amf-france.org et de CFF RECYCLING : www.cffrecycling.com.

Fait à Paris, le 14 juin 2006.

Daniel DERICHEBOURG
Président-directeur général